

Circuit des Châteaux

- Grande boucle -

Terre d'histoire, le Pays des Sources renferme encore à ce jour de multiples trésors dont un patrimoine culturel riche et diversifié.

Au fur et à mesure des kilomètres parcourus, le circuit des Châteaux vous emmène dans le passé à la découverte d'un patrimoine architectural varié.

Propriétés privées, la découverte de ces châteaux s'effectue par l'extérieur et grâce aux panneaux d'interprétations disposés à leurs abords.



Destiné **Parcours** **Difficile** **12h** **51km**

Départ : Base Nature et Randonnée du Pays des Sources

Eilincourt-Ste-Marguerite à 12 km au nord de Compiègne et à 6 km au sud de Lassigny.

À DÉCOUVRIR

Château de Ricquebourg

Construit en 1712 par Thomas Rivié sur les fondations d'une ancienne forteresse. L'édifice a pour particularité d'être **construit sur pilotis**.

Partiellement détruit durant la guerre 14-18 l'édifice a été partiellement restauré en 1925, seul le rez-de-chaussée subsiste.

Le domaine du château, d'une superficie de 43 hectares, constitué de plus de quatre hectares d'étangs et de 35 ha de bois et prairies offre un parc paysager à l'anglaise.

Château de Sorel

Le château de Sorel est un **château Louis XIII**, en briques et pierres, construit vers 1650 par Antoine de la Vieville, marquis d'Orvillers. Surélevé d'un étage en 1872 le corps du bâtiment principal est flanqué de deux ailes et précédé de douves ornementales. Ce château possède également une cour d'honneur, un **pigeonnier** et un grand parc.

Château de Boulogne-la-Grasse

Château construit vers 1898, cette demeure difficilement classable est l'œuvre de Charles de Boulogne.

Une des caractéristiques spectaculaires du château est l'emploi du **béton armé** tant pour le gros œuvre que pour les sculptures. De l'imposante construction achevée dans la 1^{ère} décennie du XX^{ème} siècle, il ne reste du château que la partie nord couronnant la colline de Boulogne.

Château de Roye-sur-Matz

Au XII^{ème} siècle le site du château des Granges servait de **grange abbatiale** pour stocker les produits de la dîme des territoires de Roye-sur-Matz et de Laberlière. Après la révolution, le château a été vendu comme bien national. Il est décrit à l'époque comme « une maison et ferme située à Roye-sur-Matz ».

Le château actuel des Granges ou Ferme des Granges est de **style Napoléon III**. Il a été reconstruit de 1864 à 1874.

Château de Plessier-de-Roye

Initialement manoir féodal construit au XII^{ème} siècle, le château de Plessier fut reconstruit au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Il formait une masse grandiose avec son grand corps de logis aux innombrables fenêtres à croisillons. Particulièrement **endommagée durant la Grande Guerre**, la somptueuse demeure n'a **jamais été reconstruite. La conservation en l'état des ruines fut préconisée comme témoignage de la guerre**. Les vestiges visibles sont la porte monumentale et deux ailes en retour. Au cœur des combats sanglants entre les troupes françaises et allemandes, il avait été rebaptisé **château frontière**.



À DÉCOUVRIR



Château de Bellinglise

Le château est une construction remaniée. D'origine médiévale, cette demeure, dénommée à cette époque sous le titre de « manoir de Marfontaine », a été modifiée à la fin du XVI^{ème} siècle.

En effet, devenue trop étroite ou trop austère pour la puissante famille Hamel de Bellinglise, le château a subi de profondes modifications au cours du XVI^{ème} siècle pour le transformer en une habitation vaste et confortable.

Seules les tours d'angles, vestiges des fortifications d'origine, et les deux petites tourelles ornées d'une toiture ombiliquée évoquent l'édifice et sa vocation défensive.

Siège de la seigneurie de Bellinglise jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, le château a été étrangement épargné par les guerres notamment celle de 14-18.

Propriété privée, cette demeure est devenue un centre de séminaire pour les entreprises.



Côté pratique

Ce circuit est un itinéraire de **grande distance**. Il a été créé afin de favoriser la mise en réseau des itinéraires déjà existants. Pour les randonneurs, il est fortement conseillé de faire l'itinéraire **par étapes, soit avec hébergement ou soit en 2 boucles**.

Deux variantes proposées :

Boucle 1 : Départ de la Base Rando, reprendre le **circuit du Bois du village** jusque Gury et dans le village, récupérer la fin de l'itinéraire des châteaux. **Distance : 27 km**

Boucle 2 : voir fiche topo sur Internet : www.cc-pays-sources.org. **Distance : 31 km**

Pour contacter les hébergements situés à proximité, renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme de Noyon.

Charte du randonneur

- ▶ Respectez la nature, **évit**ez les **cueillettes abusives** et ramassez vos déchets.
- ▶ Respectez les autres usagers, les chemins ne sont pas à usage unique.
- ▶ Restez sur les chemins et observez la plus grande prudence lors de traversées de route.
- ▶ Tenez votre chien en laisse.
- ▶ En cas de modification d'itinéraire respectez le balisage qui prime sur le tracé des fiches topo-guide.

Recommandations

- ▶ Choisissez un circuit de randonnée en **fonction de vos capacités**.
- ▶ Équipez-vous de **chaussures** et de **vêtements** adaptés à la marche.
- ▶ Prévoyez **provisions** et **réserve d'eau** pour les grands circuits de randonnée.

Balisage

Continuité d'itinéraire



Mauvaise direction



Changement de direction



Circuit inscrit au P.D.I.P.R. de l'Oise

ITINÉRAIRE

(1) Départ de la Base Nature et Randonnée. Suivre la route « **chemin de la Borne aux Loups** » en direction du château de Bellinglise.

(2) Face au château, prendre le chemin perpendiculaire qui longe l'étang et traverser la zone pavillonnaire.

(3) Sur la place prendre le chemin en herbe situé en face et atteindre la prochaine intersection.

(4) Virer à droite et aller jusqu'à la prochaine intersection, **rue de Fontenelle**.

(5) Tourner à gauche et atteindre la **place De Lattre de Tassigny**.

(6) Traverser la place sur votre droite en direction de **l'église**.

(7) Gravier la rue de l'abbaye jusqu'au bois. Entrer dans le bois et poursuivre en direction du bois de la chaudière jusqu'à la deuxième intersection à proximité de la **D142**.

(8) Bifurquer sur votre gauche et prendre le chemin qui descend en direction du **fond des amazeaux**.

(9) Prendre à gauche et descendre le long de la départementale jusqu'à la **place du village à la fontaine**.

(10) Continuer à longer la place du village par la gauche et à l'intersection prendre la voie en face, **rue Mallet**.

(11) Prendre à droite et longer les étangs jusqu'au prochain croisement.

(12) Emprunter le chemin sur votre droite

(13) Virer à droite et poursuivre tout droit jusqu'à atteindre la **D82**.

(14) Prendre sur votre gauche et atteindre la **D78**.

(15) Virer sur votre gauche et longer un instant la **D78 jusqu'au prochain croisement**.

(16) Prendre le chemin sur votre droite et poursuivre toujours tout droit jusqu'au **bois de Ricquebourg**.

(17) À la lisière du bois, prendre le chemin en face qui descend (3^{ème} à partir de la droite) et descendre jusqu'au croisement avec la route.

(18) Prendre le chemin de droite jusqu'au prochain croisement.

(19) Bifurquer sur votre gauche et atteindre la place de la Neuville/Ressons.

(20) Longer la D938 sur votre gauche en direction de la Neuville/Ressons jusqu'au virage.

(21) Quitter la départementale et longer la route en direction du **bois de Séchelles**.

(22) Prendre le chemin sur votre droite en lisière du **bois du Roi David et se diriger vers le lieu-dit La Gloriette**.

(23) Quitter le GR 123 et emprunter le chemin de gauche jusqu'à la rencontre avec la route.

(24) Longer la route jusqu'à atteindre la **chapelle Sorel**.

(25) Longer la D1017 sur votre droite et atteindre la commune d'Orvillers-Sorel.

(26) Traverser la D1017 par le passage piéton et virer sur la gauche.

(27) Sur l'aire de détente, bifurquer complètement sur votre droite afin de vous diriger à l'arrière du village. Continuer cette sente jusqu'au prochain croisement.

(28) Prendre à gauche et longer la route jusqu'au prochain chemin à droite.

(29) Prendre le chemin qui monte sur votre droite et atteindre la prochaine route.

(30) Tourner légèrement à droite et prendre le premier chemin sur votre gauche en direction du bosquet de la montagne. Rejoindre le **GR 123**.

(31) À la jonction avec le GR 123, tourner à gauche et continuer dans cette direction jusqu'à **Boulogne-la-Grasse (D27)**.

(32) Poursuivre en face sur la **D524. 300 mètres après les dernières bâtisses du village tourner à droite**.

(33) Remonter le chemin et virer sur la 1^{ère} voie de droite.

(34) Gravier le mont, longer la tale d'orientation et rejoindre la commune.

(35) À Boulogne, suivre la rue Brice puis redescendre la **rue du Flot à Sec**.

(36) Atteindre la rue de la montagne puis tourner à droite.

(37) Tourner à droite et rejoindre l'église.

(38) Passer devant l'église et emprunter la voie de gauche dénommée la **rue du Fou Doux**.

(39) Au croisement, prendre la rue de la Terrière sur la gauche et continuer toujours tout droit jusqu'à atteindre la commune de Conchyles-Pots. **Attention à la traversée de la 1017**.

(40) Prendre à droite et descendre la rue sur 300 m. Juste après le transformateur électrique, emprunter le **sentier de droite face au 102 de la rue de Flandres**.

(41) Sur ce sentier, poursuivre tout droit jusqu'à la rue de l'église.

(42) Tourner à gauche pour remonter la petite route et rejoindre la **rue de Flandres**

(43) Virer à droite et traverser tout le village le long de la rue de Flandres. Continuer après la commune dans cette même direction. Une dizaine de mètres après le croisement de la D623 et de la D15, emprunter le chemin de gauche.

(44) Suivre ce chemin jusqu'au bois de Biermont et le traverser.

(45) À la jonction avec le circuit des Prés Verts, continuer tout droit jusqu'à la D15 qui traverse Biermont.

(46) Tourner à gauche et longer la départementale jusqu'au prochain croisement.

(47) Prendre le chemin de droite et atteindre la voie goudronnée.

(48) Suivre la route jusqu'au village de Laberlière.

(49) À l'entrée de la commune, bifurquer sur la voie de gauche en direction de la Fontaine Monchy et atteindre la rue du Ponchelet.

(50) Tourner à droite et continuer sur la route du Ponchelet jusqu'à la **D938**.

(51) Tourner à droite et longer un instant la

D938 jusqu'au chemin sur votre gauche

(52) Prendre le chemin à gauche et le suivre de manière à contourner le village. **Atteindre la D27**.

(53) Traverser la D27 et aller tout droit jusqu'à atteindre la voie communale n° 7.

(54) Longer cette voie et aller tout droit pour atteindre la **D160**.

(55) Longer la route sur 500 m, passer à côté des étangs et prendre le chemin à droite qui longe le bois du bocage.

(56) Sur le chemin atteindre le prochain croisement en direction de Gury.

(57) Poursuivre sur le chemin de gauche afin d'atteindre la commune de Gury.

(58) Tourner à gauche pour prendre la rue de l'église jusqu'au prochain croisement.

(59) Au calvaire, tourner à droite et prendre le premier sentier qui sera sur votre gauche.

(60) Au croisement des deux chemins, prendre à gauche et aller tout droit en direction de Plessier-de-Roye.

(61) Prendre le chemin en face qui longe le bois afin d'atteindre la **D590**.

(62) Tourner à droite et longer la départementale afin de traverser toute la commune et d'atteindre la **D142**

(63) Prendre le chemin en face, monter en direction du bois du Plémont et contournez-le. Longer le bois jusqu'à la **D82**;

(64) Emprunter la route qui part sur la gauche en direction du **lieu-dit des Noëls**.

(65) Prendre le chemin sur votre droite en direction de la rue Mélique et atteindre la D82.

(66) Traverser la départementale et emprunter le chemin situé en face jusqu'à la rue de la **croix blanche**.

(67) Prendre en face jusqu'à la patte d'oie et virer sur le chemin de droite jusqu'au prochain croisement.

(68) Tourner à droite et atteindre la voie goudronnée.

(69) Bifurquer à gauche et suivre la route jusqu'au prochain virage qui se dirige vers la **rue des Boucaudes**.

(70) Prendre le chemin en face et aller jusqu'au prochain croisement.

(71) Virer sur votre droite et suivre ce chemin en direction du **Fond du Prince Capaille**.

(72) Prendre sur votre gauche et gravier la forêt en direction du **Bois d'Élincourt**.

(73) Poursuivre sur le chemin d'en face et descendre la **montagne Gérémy en direction d'Élincourt**.

(74) Bifurquer à droite et atteindre le prochain croisement.

(75) Tourner à droite et poursuivre toujours tout droit jusqu'à atteindre le **parc du château de Bellinglise**.

(76) Tourner à droite et continuer tout droit jusqu'à atteindre la **Base Nature et Randonnée**.